

Compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle de Solidaires 17 du jeudi 12 mars 2020

Comme vous le savez, l'Assemblée générale de Solidaires FiP 17, c'est le lieu de rendez-vous annuel des adhérent.es, actifs/actives, retraité.es et même sympathisant.es de notre organisation syndicale locale. Cette année, l'Assemblée générale s'est tenue, le jeudi 12 mars à Tonnay Charente dans les locaux du Centre Richard.

Avant d'entrer dans les détails du programme de cette Assemblée, faisons un petit rappel historique. Le bâtiment où s'est tenue la réunion est bâti sur les lieux d'une ancienne abbaye fondée vers le Xème siècle. La fin du XVIème siècle entraînera, du fait des conflits religieux, la destruction d'une grande partie de l'immeuble. Les vestiges restant seront légués par M Bernard Richard en 1851 au Bureau de Bienfaisance (actuellement CCAS) afin que cette propriété puisse devenir une école et un hôpital....beau programme !



Aujourd'hui, c'est le siège de nombreuses associations réparties sur deux étages avec une façade de pierre de taille et de moellons de belle facture. Au rez de chaussée se trouve une verrière plein sud qui donne sur la Charente.

C'est là que sont accueillis les participant.es à cette assemblée générale pour prendre café, thé et petites galettes charentaises de Beurlay...normal !!! Ambiance chaleureuse de retrouvailles (sans bisous) même si le taux de participation a été faible, du fait de la menace du coronavirus qui a contraint certain.es camarades à ne pas faire le déplacement.

Avec quelques minutes de retard....nous nous dirigeons au second étage dans une grande salle meublée de fauteuils confortables, d'une tribune très visible et d'une sono/micro excellente.

Après une présentation des intervenant.es à la tribune par Laurent Delaugeas, le secrétaire du 17 et les salutations chaleureuses des secrétaires invités de Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne, **la parole est donnée à Geneviève Moreau, notre régionale du Poitou-Charentes, pour présenter les propositions de modifications statutaires** que vous avez pu lire sur Journal « Avant Congrès » prévu à Biarritz fin mai. L'assemblée générale du jour a voté pour que les délégués de Charente Maritime aient un mandat indicatif pour ce congrès. **Les quatre propositions sont rejetées par l'AG de Charente Maritime. Deux vœux sont également présentés et font l'objet d'un rejet par l'AG17.**

Un débat s'engage dans l'assemblée sur le sujet du mandat syndical et notamment sur celui à partager entre les militants(es) hommes et femmes....vaste sujet et qui retient son importance...

Dans ce domaine, les interventions dans la salle montrent qu'il est convenu de faire tout notre possible pour que chaque adhérent ait la possibilité de se faire entendre et de partager dans le plus large « auditoire » sa voix au chapitre...c'est possible...on s'améliore...

Le rapport de trésorerie de la section 17 est présenté par Michel Frantelle. Les comptes sont clairs et les dépenses bien ciblées (frais de déplacements, secrétariat). **Un excédent de trésorerie est validé.**

En proportion du nombre d'agents en poste sur le département, le nombre d'adhérents se maintient et cela malgré les fortes suppressions d'emplois (Solidaires Finances Publiques attirent toujours les agents).



A noter que les cotisations 2020, y compris celles des retraité.es sont toujours à faire remonter avant la mi-avril afin de faire bénéficier du maximum de mandats pour la section du 17 au congrès.

Le rapport d'activité de la section 17 est présenté par Laurent Delaugeas.

Il insiste sur les moments forts de grève de septembre 2019 et de janvier 2020 (+ de 46% de grévistes) et rend compte des nombreux déplacements en résidence pour expliquer les actions des mouvements engagés et les échos des funestes réformes dans nos services (suppressions des services et réforme des retraites). Il rappelle les interventions écrites et les nombreux rendez-vous auprès des élus et maires de Charente Maritime et notamment auprès de l'Assemblée des maires du département (en juillet 2019) qui ont entraîné diverses motions des élus contre les réorganisations des services. Laurent rappelle, avec satisfaction, que le directeur local a régulièrement été « barouaté » et pas que... par les élus et nos militants dans ces réunions. Notre syndicat Solidaires Finances Publiques 17 a constamment cherché à démonter les mauvais discours de la Direction et les projets contradictoires, sinon mensongés, qui étaient présentés contre le notre et les Services Publics.

Laurent explique également, dans le détail, les conséquences gravissimes des nouvelles règles de gestion/mutation des agents. Il souligne, en toute « simplicité » la pertinence des interventions de Solidaires17 devant le directeur local qui, sur de nombreux points dans la réforme/mutation, n'en faisait qu'à sa guise...Grâce aux interventions « musclées » de l'équipe locale dont celles de Bruno Masquet (ancien capiste national), Solidaires 17 a pu faire échouer la volonté de la direction 17 de muter les agents n'importe comment !!! L'Assemblée générale vote « POUR le rapport d'activité ».

Présentation par Laurent des membres du bureau (dont quatre de vos représentants du CLR)...L'Assemblée générale vote POUR cette liste qui conduira, en 2020/2021, l'action syndicale Solidaires du département 17.

C'est maintenant au tour de Myriam GOBEROT, Bureau National, de présenter les grandes lignes de l'orientation du syndicat dans les deux prochaines années.

En premier lieu, Myriam rappelle la rapidité «sauvage » du nouveau pouvoir élu pour engager les projets de destructions. Mises à l'index des dispositifs de solidarité et de cohésion sociale et donc atteintes graves au contrat social et à l'état social...

Ainsi, Myriam nous rappelle les lames de fonds de la colère des « gilets jaunes » et des grèves engagées contre la réforme des retraites...et que dans le même temps, il faut combattre les projets de « Darmanin » qui supprime le Service Public DGFIP tout en tenant des discours de « n'ayez pas peur, tout va bien !!! ».... Myriam explique comment le bureau national se met en action « pied à pied » pour freiner et faire reculer les réformes présentées. Proximité, technicité, véritable formation professionnelle, juste rémunération, règles de gestion autant de challenges engagés qu'il convient de continuer à mettre en avant, tant au niveau de nos gouvernants que des acteurs de la vie citoyenne (élus, associations, journalistes...). L'AG vote POUR le rapport d'orientation et d'activité (mandat indicatif).

Patrick Lefevre, représentant du Comité de Liaisons des Retraités, intervient en lieu et place de ThiTrinh Lescure, excusée pour cette AG car souffrante. Patrick insiste sur l'investissement fait pour contacter le plus possible les adhérents du CLR17 et ainsi encore mieux construire, nos solidarités entre retraités.es et actifs/actives de la section Solidaires17. Il remercie les camarades de la section 17 pour l'intégration de quatre camarades retraité.es au sein du bureau (Daniel B, ThiTrinh L, Patrick L, Alain R). Il rappelle le fonctionnement du Comité national dont le siège est à Paris et insiste sur son activité pour gérer au mieux les 1700 adhérent.es retraité.es et en particulier sur la confection du bulletin de liaison mensuel, du guide de la retraite pour les fonctionnaires d'Etat du Ministère et les contratuel.les pour les futur.es retraité.es.

Enfin, il précise que pour le prochain congrès, la voix au chapitre du CLR permettra de renforcer le lien étroit nécessaire entre les sections départementales et le CLR local (solidarité « intergénérationnelle »).

Cette présentation se termine par une attention toute particulière vers un adhérent retraité de Charente Maritime (absent/excusé à l'AG) qui, en janvier dernier, a fêté ses 100 ans. Très chaleureuse, l'Assemblée lui a fait, de loin, une ovation nourrie...et une grande carte d'anniversaire a été signée par toutes et tous les participant.es de l'assemblée générale de Charente Maritime.



13H30, il est l'heure d'aller partager un repas sympathique et fraternel !